



Une semaine riche pour le Club des villes et territoires cyclables !

Le travail de coordination autour des aménagements cyclables temporaires pour la sortie de confinement, confié à Pierre Serne, président du Club, par la ministre Elisabeth Borne, a été largement relayé par la presse cette semaine. Du [Royaume-Uni](#), aux [Etats-Unis](#), aux [Emirats Arabes Unis](#), en [Espagne](#), jusqu'en [Colombie](#) ou au [Canada](#), on parle du vélo comme le mode de déplacement idéal pour le déconfinement progressif.

Et en France aussi !

- Articles du journal [Le Monde](#) , [Libération](#) et [la Voix du Nord](#)
- Interviews de Pierre Serne, président du Club, sur [RTL](#) (à partir de 02:30) et [France Inter](#)

Une couverture médiatique inédite qui témoigne d'une dynamique historique et prometteuse pour le vélo !

Un nouveau "guide express" des aménagements cyclables provisoires publié par le Cerema

"Aménagements cyclables provisoires : tester pour aménager durablement"

Afin de soutenir l'élan et la dynamique autour des aménagements cyclables provisoires, le Cerema a réalisé dans l'urgence un **document de recommandations techniques pour les collectivités qui souhaitent tester des solutions d'aménagement** permettant de se déplacer à vélo de manière efficace et en sécurité, pendant la période de sortie de confinement.

Pour consulter ce document, [suivez ce lien !](#)

Nouveau webinar du Cerema - aménagements cyclables temporaires

A noter sur les agendas: dans la continuité du webinar du 22 avril dernier sur les opportunités d'aménagements cyclables durant la période de déconfinement, le Cerema organise un webinar **le 19 mai à 14h** afin de tirer les premières leçons de la mise en place des aménagements cyclables provisoires et faire le point sur cette dynamique.

Plus d'informations à venir!

Lancement de la plateforme "coupdepoucevelo.fr"

Le 30 avril dernier, le ministère de la Transition écologique et solidaire a annoncé les mesures d'un plan doté de 20 millions d'euros pour faciliter la pratique du vélo lors du déconfinement, en partenariat avec la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB). Parmi les mesures annoncées: un forfait de 50 euros pour la remise en état d'un vélo chez un réparateur référencé, mais aussi le financement de formations pour se mettre ou se remettre en selle.

Dans ce cadre, une plateforme a été mise en ligne lundi 4 mai, afin de mettre en lien réparateurs de vélo et particuliers souhaitant faire réparer leurs vélos : [Coupdepoucevelo.fr](#)

La plateforme permet aux réparateurs vélos et aux associations faisant de la réparation de vélo et/ou de la remise en selle d'être référencés, et aux particuliers de bénéficier du forfait de 50 euros pour réparer son vélo.

[Toutes les informations ici!](#)

Retour sur l'Observatoire du cycle 2020 de l'UNION sport & cycle

"Le vélo, une solution d'avenir incontournable"

L'UNION sport & cycle a tenu exceptionnellement la conférence de presse de l'Observatoire du cycle 2020 en ligne, qui a réuni près de 400 participants le 4 mai dernier.

La conférence a été l'occasion de **présenter [les chiffres du marché du cycle 2019](#)** par Jérôme Valentin, président de l'UNION sport & cycle et de Cycleurope Industries, et d'exposer l'impact de la crise du Covid-19 sur le secteur avec l'intervention de Jean-Philippe Frey, responsable du Pôle intelligence économique de l'UNION sport & cycle.

Les attentes des pratiquants de vélo en sortie de confinement ont également été évoquées avec l'intervention de Boris Pourreau, fondateur de Sport Heroes. **Une table ronde conclusive autour du vélo comme geste barrière en période de reprise a permis de laisser la parole à Thierry Du Crest, coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo, Pierre Serne, président du Club des villes et territoires cyclables, et Olivier Schneider, président de la Fédération française des usagers de la bicyclette.**

Retour sur les principaux enseignements de cet événement et les documents associés [juste ici !](#)

Ordonnance sur l'usage du vélo durant l'état d'urgence sanitaire

"Grâce à la FUB, le Conseil d'Etat contraint le Gouvernement à clarifier son discours sur le vélo !"

Après avoir saisi par référé le Conseil d'Etat concernant les nombreuses verbalisations injustifiées de cyclistes durant le confinement, la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) publie un communiqué sur l'issue de cette action:

"Dans son ordonnance du 30 avril 2020, le Conseil d'Etat enjoint le Premier ministre "d'indiquer publiquement et largement que le vélo peut être utilisé pour les déplacements autorisés durant le confinement". Pour la FUB, c'est la reconnaissance que le vélo est pleinement légitime, comme tout autre mode de déplacement ou de loisirs. Il faut désormais que le vélo soit reconnu comme étant un [véritable geste barrière](#) et doit prendre une place prépondérante dans les mobilités post-confinement."

Pour prendre connaissance du communiqué de presse de la FUB, [suivez ce lien !](#)

La Fédération française des Usagers de la Bicyclette invite les personnes verbalisées de manière abusive à faire mention de l'ordonnance et du communiqué de presse du ministère de l'Intérieur pour faire valoir leurs droits!

Bravo à la Fédération française des Usagers de la Bicyclette pour son action!

Le questionnaire du Club autour des aménagements cyclables provisoires est toujours en cours!

Le questionnaire lancé par le Club des villes et territoires cyclables est toujours en ligne !

Vous n'y avez pas encore répondu ? C'est [par ici](#) !

Ce questionnaire recueille toutes manifestations d'intérêt et initiatives des collectivités volontaires pouvant rapidement être expérimentées en matière d'aménagements cyclables temporaires, dans le cadre de la mission qu'Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire, a confiée à Pierre Serne, président du Club des villes et territoires cyclables.

Merci pour votre contribution !

Le questionnaire du Club autour des aménagements cyclables provisoires est toujours en cours!

Le questionnaire lancé par le Club des villes et territoires cyclables est toujours en ligne !

Vous n'y avez pas encore répondu ? [C'est par ici](#) !

Ce questionnaire recueille toutes manifestations d'intérêt et initiatives des collectivités volontaires pouvant rapidement être expérimentées en matière d'aménagements cyclables temporaires, dans le cadre de la mission qu'Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire, a confiée à Pierre Serne, président du Club des villes et territoires cyclables.

Le questionnaire lancé par le Club des villes et territoires cyclables est toujours en ligne !

Vous n'y avez pas encore répondu ? C'est par ici !

Ce questionnaire recueille toutes manifestations d'intérêt et initiatives des collectivités volontaires pouvant rapidement être expérimentées en matière d'aménagements cyclables temporaires, dans le cadre de la mission qu'Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire, a confiée à Pierre Serne, président du Club des villes et territoires cyclables.

NE PAS REpondre

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - info@villes-cyclables.org

